

## Le CAUE 37

### Des conseils architecturaux gratuits

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Indre-et-Loire (CAUE 37) créé à l'initiative du Conseil Général dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977 est domicilié sur la ville de Tours depuis son ouverture en 2010. Sa vocation est de promouvoir la qualité architecturale et paysagère et de préserver le cadre bâti. Ses missions répondent aux besoins des particuliers et des collectivités.

Pour les candidats à la construction, le conseil aux particuliers :

Qu'il s'agisse d'une construction, d'une rénovation, d'un agrandissement, d'un achat de terrain ou de maison, de l'édification d'une clôture voire de la réhabilitation d'un bâtiment, le CAUE vous conseille dans votre projet, vous décidez ensuite.

Afin de préparer ce rendez-vous d'une durée moyenne d'une heure, adressez-vous à l'organisme par mail au [caue37@caue37.fr](mailto:caue37@caue37.fr) ou par téléphone au 02 47 31 13 40.

### Calendrier des permanences, à partir du 5 janvier 2015

Tous les 1 <sup>er</sup> <b>LUNDIS</b> de chaque mois	Tous les 2 <sup>e</sup> <b>LUNDIS</b> de chaque mois	Tous les 2 <sup>e</sup> <b>MARDIS</b> de chaque mois	Tous les <b>MERCREDIS</b> de chaque mois	Tous les 1 <sup>er</sup> <b>JEUDIS</b> de chaque mois
<b>CHINON</b> Mairie. Place du Général de Gaulle, salle de l'urbanisme, au rez-de-chaussée <b>De 10h à 16h</b>	<b>AMBOISE</b> Mairie. Salle accueil. Rez- de-chaussée au 60, rue de la Concorde <b>De 10h à 16h</b>	<b>CHÂTEAU- RENAULT</b> Communauté de communes. 5 rue du Four Brûlé. Espace entreprise. (se présenter à l'accueil) <b>De 10h à 16h</b>	<b>TOURS</b> au CAUE 37, dans ses locaux <b>De 9h à 17h</b>	<b>LOCHES</b> Centre social 7 rue de Tours SAS – bureau n°3, Rez-de-chaussée <b>De 10h à 16h</b>

**Permanences uniquement sur rendez-vous auprès du CAUE 37**  
**Contactez le : 02 47 31 13 40**

Merci de bien vouloir vous munir des documents suivants :

- plan cadastral
- photos de compréhension prises depuis la rue, photos de la parcelle et des abords du terrain
- règlements d'urbanisme de la zone concernée
- tout autre document utile à la compréhension de votre projet (des plans, des relevés, des croquis, etc.) si nécessaire.

Le CAUE 37 met à votre disposition une **documentation spécialisée** accessible à tous dans ses locaux.

Le centre de ressources vous accueille sur rendez-vous, en consultation sur place.

## CAUE 37

45 rue Bernard Palissy - 37000 Tours

tél. : 02 47 31 13 40, courriel : [caue37@caue37.fr](mailto:caue37@caue37.fr)

[www.caue37.fr](http://www.caue37.fr)